Département de l'Hérault
COMMUNE DE VALERGUES

R E P U B L I Q U E F R A N C A I S E
Liberté - Egalité - Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES
FERMETURE PARKING PLAN BARONCELLI
ACTIVITÉS SCOLAIRES : ÉCOLE À VÉLO
Les Jeudi 16, Mardi 21, Jeudi 23 et Vendredi 24 Novembre 2023
De 8 h à 17 h 00

ARRÊTÉ N° 2023/10/238

Le Maire de la commune de VALERGUES (34130),

Vu les articles L 2212-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la route,

Vu la nécessité de disposer **d'une zone sécurisée** sur le Plan Marquis de Baroncelli, pour faciliter les activités Scolaires : École à vélo concernant les enfants de l'École Primaire Marcel Pagnol de Valergues,

Vu l'arrêté n° 2021/01/029 du 29/01/2021, règlementant le stationnement du parking sis Plan Baroncelli à VALERGUES,

Considérant qu'il est nécessaire de fermer le parking sis Plan Marquis Baroncelli, Avenue Charles de Tourtoulon (voir plan), afin de garantir la sécurité de tous, les Jeudi 16 Novembre 2023, Mardi 21 Novembre 2023, Jeudi 23 Novembre 2023 et Vendredi 24 Novembre 2023, de 8 h 00 à 17 h 00.

Considérant qu'il est nécessaire d'interdire le stationnement à tous les véhicules sur le parking sis Plan Marquis Baroncelli, Avenue Charles de Tourtoulon (voir plan), les Jeudi 16 Novembre 2023, Mardi 21 Novembre 2023, Jeudi 23 Novembre 2023 et Vendredi 24 Novembre 2023, de 8 h 00 à 17 h 00.

ARRÊTÉ :

Article 1 : Le parking sis Plan Marquis de Baroncelli, avenue Charles de Tourtoulon (voir plan ci-dessous), sera fermé et interdit au public, les Jeudi 16 Novembre 2023, le Mardi 21 Novembre 2023, le Jeudi 23 Novembre 2023 et le Vendredi 24 Novembre 2023, de 8 h 00 à 17 h 00.

Article 2 : Le stationnement sera strictement interdit sur le parking sis Plan Baroncelli, avenue Charles de Tourtoulon (voir plan), les Jeudi 16 Novembre 2023, Mardi 21 Novembre 2023, Jeudi 23 Novembre 2023 et Vendredi 24 Novembre 2023, de 8 h 00 à 17 h 00

Article 3 : Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

Article 5 : Tout manquement ou infraction au présent arrêté sera constaté et poursuivi selon la règlementation en vigueur.

Article 6 : Madame la secrétaire de Mairie, Monsieur le Commandant de la gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Le présent arrêté sera affiché en mairie, sur le portail du parking et diffusé sur le site internet de la commune

Fait à Valergues, le 18/10/2023

Le Maire, Gérard LIGORA

MAIRIE DE VALERGUES 34 (Hérault)